

*Questions orales***LA SUBVENTION DU NID-DE-CORBEAU**

**M. Vic Althouse (Mackenzie):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Le 12 mars, j'ai demandé dans cette enceinte au ministre des Transports si le gouvernement avait l'intention de verser les subventions du Nid-de-Corbeau aux producteurs comme l'avait recommandé la Commission d'examen de la Loi sur les transports nationaux, et on m'a répondu que non.

Étant donné l'entente que le vice-premier ministre a conclue avec le premier ministre de l'Alberta vendredi et dans laquelle on dit notamment que le gouvernement fédéral va adopter une mesure habilitante renfermant une solution nationale, et le reste, à cette question même, le gouvernement a-t-il maintenant l'intention de supprimer les subventions du Nid-de-Corbeau et d'en verser le montant directement aux producteurs?

**L'hon. Charles Mayer (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député mélange les métaphores. Il y a une différence entre supprimer des subventions et les verser aux producteurs. Je pense que la plupart des producteurs souhaitent qu'on maintienne ces subventions aux transports. Je suppose que les modalités de paiement vont faire l'objet de discussions.

Les producteurs ne cessent de nous dire qu'en l'absence d'une augmentation du prix des céréales, on doit les aider à réduire leurs dépenses générales. À titre d'agriculteur, mon collègue devrait savoir qu'il en coûte environ 60 \$ la tonne pour amener les céréales de l'éleveur près de chez lui jusqu'à un port et les charger au bord d'un navire. Dans le cas du blé, cela représente plus de 1,50 \$ le boisseau. Ce que nous faisons, c'est nous pencher sur les dépenses générales, notamment le transport et les subventions du Nid-de-Corbeau, pour voir si nous pouvons réduire les coûts des agriculteurs et les aider ainsi à survivre.

**M. Vic Althouse (Mackenzie):** Monsieur le Président, le ministre des Transports a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet. Nous n'avons pas reçu un message clair du ministre de l'Agriculture, mais nous avons en main une déclaration signée qui fait suite à une rencontre entre le vice-premier ministre et le premier ministre de l'Alberta et qui semble montrer assez clairement que la politique du gouvernement a changé. Il a pris une décision.

Je voudrais savoir si la politique selon laquelle cette décision ne devait pas être finale jusqu'à ce que toutes les provinces aient donné leur accord a maintenant été abandonnée également. Le gouvernement va-t-il conclure

des accords avec chaque province séparément et régler le problème de cette façon?

**L'hon. Charles Mayer (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, dans le paragraphe que le député a cité, on disait bien que le gouvernement fédéral allait adopter une mesure habilitante renfermant une solution nationale, mais qu'il pourrait y avoir des différences entre les provinces dans la façon de concevoir et de mettre en oeuvre le programme en question.

• (1455)

Manifestement, en tant que gouvernement fédéral, nous essayons de tenir compte du plus grand nombre de préoccupations possibles des provinces et de parvenir à un consensus entre tous les intéressés sur une solution globale et lorsqu'on l'aura trouvée, nous espérons qu'elle répondra au plus grand nombre de préoccupations possibles. C'est dans l'intérêt de tout le monde. Il s'agit de s'assurer qu'on utilise les deniers publics fédéraux le mieux possible pour réduire les coûts des producteurs.

En tant qu'agriculteur établi bien loin d'un port, qu'il s'agisse de Vancouver, Thunder Bay, Churchill ou Prince Rupert, mon collègue devrait être en faveur de cela.

\* \* \*

[Français]

**LE DÉFICIT**

**L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Dans son budget de février 1992, le gouvernement anticipait un déficit de 27,5 milliards de dollars. Pourtant, en décembre dernier, le ministre des Finances reconnaissait qu'il n'avait pas réussi à maintenir le déficit à l'intérieur du cadre prévu et que le déficit dépasserait les 34 milliards de dollars. Il se trouve que les rentrées fiscales actuelles font dire à plusieurs observateurs que le ministre ne réussira pas à maintenir le déficit en dessous des 35 milliards de dollars, qu'il avait déjà annoncés comme limite du défoncement.

Est-ce que le ministre est présentement en mesure de rassurer cette Chambre et d'annoncer que, pour une fois, ses pronostics seront justes et que le déficit ne dépassera pas ce qui a été prévu en décembre dernier?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ai parlé de cette question dans mon exposé économique de décembre quand j'ai dit que la réévaluation du déficit